

République du Bénin

Cour constitutionnelle

GREFFE

N° 105 / CC/GEC



**CHAMBRE DES AUDIENCES PLENIERES
RÔLE DE L'AUDIENCE PLENIERE
DU JEUDI 30 OCTOBRE 2025**

HEURE : 10 HEURES

**LIEU : Salle des audiences publiques de la Cour constitutionnelle
sise à Ganhi, avenue Gouverneur général PONTY à Cotonou**

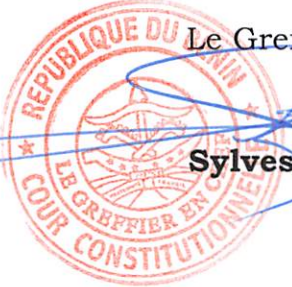
N°	N° DU RECOURS	REQUERANT	REQUIS	OBJET	OBSERVATIONS
1.	2138/435/REC-25 du 16/10/2025	Julien Kandé KANSOU	Direction générale des Impôts	Demande du quitus fiscal.	
2.	2170/442/REC-25 du 21/10/2025	Jean Hospice AFFEDJOU	Laure Élise AGBOMAYIDJI	Exception d'inconstitutionnalité	
3.	2190/446/REC-25 du 23/10/2025	Nourou-Dine SAKA SALEY		Requête en procédure d'urgence pour la comparution du Député Michel SODJINOUE aux fins de cessation de l'abus de minorité et de privation de mon droit constitutionnel de vote.	
4.	2195/454/REC-25 du 24/10/2025	Barthélémy FANOUE Samson ASSOUE TOGNON	Commission Électorale Nationale Autonome (CENA)	Requête pour l'indulgence de la Cour constitutionnelle pour dérogation spéciale pour remettre un parrainage au parti « Les Démocrates » et pour que le pays retrouve sa quiétude habituelle.	



5.	2205/455/REC-25 du 27/10/2025	Élisabeth AGBOSSAGA épouse JAWAD Boni Nétó GANSARE	Commission Électorale Nationale Autonome	Recours gracieux aux fins de réintégration du duo Élisabeth AGBOSSAGA, épouse JAWAD / Boni Nétó GANSARE sur liste de candidature à l'élection présidentielle du 12 avril 2026.	
6.	2206/456/REC-25 du 27/10/2025	Désiré LATCHOUKPO	Commission Électorale Nationale Autonome	Recours en inconstitutionnalité de la décision Année 2025/n°025/CENA/PT/RAP/DGE /SP du 22 octobre 2025 portant publication de la liste provisoire des candidats à l'élection présidentielle de 2026.	

Cotonou, le 28 OCT 2025

Le Greffier en chef,


Sylvestre FARRA